

# LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY, UNE PLACE CRÉATIVE



**FEUILLE DE ROUTE**

**ÉCONOMIE CRÉATIVE**

**2022-2026**



**métropole  
GrandNancy**



# UNE PLACE CRÉATIVE

La Métropole dispose d'atouts majeurs dans le domaine de l'économie créative (talents, offre culturelle, équipements, écoles...), qui représente, en droite ligne avec l'École de Nancy, l'un des piliers de l'identité et du caractère distinctif du territoire.

Témoignage des synergies entre patrimoine, industrie, technologie et innovation du territoire, incluant notamment l'architecture, le design, les arts visuels, ou les métiers d'art, ce secteur transverse est un moteur du rayonnement et de la dynamique entrepreneuriale métropolitaine.

Parce que la Métropole est une Place Créative, elle continuera de soutenir le secteur des Industries Culturelles et Créatives, en accompagnant la communauté de talents créatifs, notamment en termes d'entrepreneuriat, afin d'aider les porteurs de projets à renforcer la dimension économique de leurs activités et à mettre en oeuvre des projets associant plusieurs métiers, dans le cadre d'animations permettant de valoriser l'innovation, la créativité et le croisement entre filières.

# LES INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES

Les industries culturelles et créatives (ICC) sont entendues comme les secteurs d'activités ayant pour objet principal la création, le développement, la production, la reproduction, la promotion, la diffusion ou la commercialisation de biens, de services et d'activités ayant un contenu culturel, artistique et/ou patrimonial.

Ces métiers se répartissent entre métiers de création (musique, artisanat d'art, arts visuels, spectacle vivant...), métiers de la diffusion et de la production (cinéma, télévision, radio, jeu vidéo...).

Selon le diagnostic réalisé par l'agence Scalen en 2021 pour le projet de développement culturel métropolitain, les activités culturelles rassemblent 3% des emplois du territoire contre 1,7% dans la région Grand Est et 1,9% en France hors Île de France.

Se situant à l'interface des sphères économique et culturelle, les ICC s'articulent autour de 3 activités principales :

- Les activités artistiques (arts visuels et spectacles vivants) : 698 emplois dont 71 entrepreneurs individuels (Source Acoss 2020 et Sirene 2021)
- Les activités créatives (design, architecture, publicité, artisanat d'art, mode) : 1 239 emplois dont 159 entrepreneurs individuels
- Les industries culturelles (livre, presse, cinéma, audiovisuel, musique, multimédia) : 1 032 emplois dont 20 entrepreneurs individuels.

Par ailleurs, la Métropole affiche un très bon niveau d'équipements culturels par rapport aux autres principales agglomérations au regard de leur population.

Elle dispose en effet de 6 cinémas, dont 3 indépendants ou d'art et essai, 6 musées, 1 Conservatoire régional et 8 salles de spectacles : l'Opéra national de Lorraine, le Zénith, le Centre Chorégraphique National (CCN) – Ballet de Lorraine, L'Autre Canal, la Salle Poirel, l'Espace Chaudeau, le Centre Culturel André Malraux (CCAM), le théâtre de la Manufacture et d'autres salles de plus petites dimensions.

Toutes les communes ont au moins une salle polyvalente et de nombreux sites en plein air ont le potentiel d'accueillir des événements.

Ainsi, dans le cadre de sa stratégie économique, le Grand Nancy a souhaité poursuivre les efforts de structuration et d'appui à la filière des industries culturelles et créatives, en concentrant son action sur 3 piliers :

- l'entrepreneuriat culturel,
- l'artisanat d'art,
- l'accueil de tournages et le soutien à la production cinématographique.



# SOMMAIRE

## **1** ENTREPRENEURIAT CULTUREL //

### **ENCOURAGER LA PROFESSIONNALISATION DES ENTREPRENEURS CULTURELS**

Sensibiliser et ancrer la culture d'entreprise au sein de l'écosystème créatif et culturel

Encourager la création des entreprises culturelles ou artistiques  
Accompagner les entreprises des ICC tout au long de leur existence et dans les défis des grandes mutations

### **STIMULER L'INNOVATION CULTURELLE ET CRÉATIVE**

Identifier et accompagner les porteurs de projets culturels et artistiques innovants de la phase d'idéation à l'incubation  
Proposer une offre de services visible et cohérente dédiée à l'innovation et à l'accompagnement des porteurs de projets créatifs et culturels  
Emmener les entreprises des ICC vers le terrain des innovations durables

### **PROMOUVOIR, VALORISER ET METTRE EN RÉSEAU LES ENTREPRISES DES ICC**

Valoriser les démarches et réussites entrepreneuriales créatives et culturelles  
Favoriser les synergies issues des croisements des disciplines et des compétences  
Participer à la mise en place d'un pôle culturel et créatif régional

2

## **L'ARTISANAT D'ART //**

### **FACILITER L'ACCÈS AU MARCHÉ ET LA VISIBILITÉ DES ARTISANS D'ART**

Participer à la structuration de la filière en favorisant l'émergence d'une offre de services et de lieux ressources

Développer le salon des métiers d'art

Conclure des partenariats avec les principaux collectifs de professionnels des métiers d'art métropolitains

Favoriser la communication métropolitaine en faveur des métiers d'art

Mettre en tourisme les métiers d'art

Développer le partenariat avec Ville et Métiers d'Art

### **ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES MÉTIERS D'ART**

Accélérer la transformation numérique et la modernisation de la filière

Encourager l'innovation par le design

### **FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET LA TRANSMISSION DES SAVOIRS**

Accompagner les entreprises et faciliter la relance du secteur

Aider à préserver les métiers d'art rares, à anticiper les besoins en compétences et la découverte des talents

3

## **L'ACCUEIL DE TOURNAGES ET LE SOUTIEN À LA PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE //**

### **POURSUIVRE LA DYNAMIQUE DE CROISSANCE DES ACTIVITÉS DE TOURNAGES SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN**

Renforcer le partenariat relatif au dispositif PLATO

Poursuivre la démarche d'amélioration continue d'accueil des tournages

Améliorer la communication autour des tournages accueillis sur le territoire

### **FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE ET LA DIFFUSION CINÉMATOGRAPHIQUE LOCALE**

Consolider et développer l'écosystème métropolitain dans le secteur cinématographique

Faire rayonner le territoire auprès des acteurs nationaux de la création cinématographique

Soutenir les cinémas indépendants ou d'art et essai

# 1

## ENTREPREUNARIAT CULTUREL

Fin 2019, avec des revenus estimés à 643 milliards d'euros et une valeur ajoutée générée de 253 milliards d'euros en 2019, les industries culturelles et créatives (ICC) représentaient 4,4 % du PIB de l'Union Européenne en termes de chiffre d'affaires. En 2020, l'économie culturelle et créative européenne a perdu environ 31% de son chiffre d'affaires avec un effondrement de près de 199 milliards d'euros par rapport à 2019, pour atteindre 444 milliards d'euros selon les estimations du cabinet EY.

Ces quelques chiffres donnent une indication sur l'impact de la crise sanitaire qui a accentué les faiblesses structurelles du secteur des ICC, accéléré les mutations (digitalisation...) pré-existantes et fait émerger de profonds bouleversements sur la chaîne de valeur.

Les ICC sont une composante forte de la qualité du cadre de vie et une véritable filière économique génératrice de richesse. La Métropole du Grand Nancy a toujours pu compter par ailleurs sur d'importantes ressources à travers son offre de formation de haut niveau et son vivier

de talents qui font de l'entrepreneuriat culturel un enjeu clé de l'économie créative métropolitaine.

C'est dans ce contexte et au regard de ces considérations que la Métropole entend soutenir l'entrepreneuriat culturel en s'appuyant sur sa nouvelle approche entrepreneuriale. Cette dernière repose sur plusieurs thématiques de travail ou objectifs généraux parmi lesquels la consolidation de la création et reprise d'entreprises économiquement viables et durables, l'accompagnement de projets émergents ciblés sur diverses orientations économiques tout en accompagnant la montée en gamme des activités présentes parmi lesquelles les ICC.

Encourager l'entrepreneuriat culturel implique de répondre aux questions liées à la relance du secteur, aux grandes transformations de sa chaîne de valeur mais aussi à lever certains verrous moraux et idées reçues selon lesquels les entrepreneurs culturels estiment souvent ne pas avoir les connaissances ou les moyens de mettre en œuvre leur projet.

# ENCOURAGER LA PROFESSIONNALISATION DES ENTREPRENEURS CULTURELS

## SENSIBILISER ET ANCRER LA CULTURE D'ENTREPRISE AU SEIN DE L'ÉCOSYSTÈME CRÉATIF ET CULTUREL

Si les entrepreneurs culturels font de la valeur et du sens des motivations importantes, le succès et la rentabilité n'en demeurent pas moins des objectifs recherchés.

Le Grand Nancy doit ainsi participer au développement d'une culture entrepreneuriale plus forte au sein du secteur des ICC.

Pour répondre à ce besoin, la Métropole soutient, depuis sa 1<sup>ère</sup> édition en 2017 et en collaboration avec la Ville de Nancy et la Région Grand Est, l'organisation du forum « Entreprendre dans la Culture » qui permet aux professionnels du secteur culturel et du monde de l'entreprise de se rencontrer et d'échanger sur des enjeux communs ou des partages d'expériences. La Métropole poursuivra son soutien au forum « Entreprendre dans la culture » afin de sensibiliser les acteurs et entrepreneurs culturels et créatifs au monde économique et à la culture de l'entreprise.



Forum Entreprendre dans la Culture\_2021

## ENCOURAGER LA CRÉATION DES ENTREPRISES CULTURELLES OU ARTISTIQUES

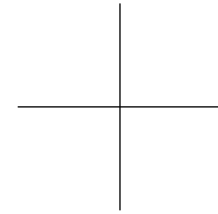
Afin de favoriser la création des entreprises culturelles et créatives, ces dernières doivent être insérées dans les programmes de stimulation de l'entrepreneuriat et de l'innovation.

La Métropole du Grand Nancy activera donc son réseau de partenaires spécialisés dans la création (Initiative Grand Nancy, Alexis/Pacelor...) et l'accompagnement (agence de développement économique, Grand Nancy Innovation...).

La Métropole pourra également compter sur ses partenaires de l'économie sociale et solidaire, et plus particulièrement France Active Lorraine, pour encourager la création d'entreprises sous forme de coopératives étant entendu que l'entrepreneuriat culturel, qui commence souvent par une vie associative préalable à la création d'une entreprise, contribue à la cohésion sociale et à la lutte contre les exclusions et les inégalités culturelles tout en intégrant un objectif de performance économique.

Comme toute entreprise intégrant un programme d'accompagnement entrepreneurial déployé par l'un des partenaires du Grand Nancy, les entreprises des ICC trouveront dans ce réseau les réponses inhérentes au développement de leur entreprise, ainsi qu'un écosystème vibrant concentrant de nombreuses ressources sur le site des Rives de Meurthe (L'Octroi, L'Autre Canal, ORBOR, Agence culturelle Grand Est, Lorraine Fab Living Lab, etc...).

## ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DES ICC TOUT AU LONG DE LEUR EXISTENCE ET DANS LES DÉFIS DES GRANDES MUTATIONS



En Europe, historiquement, les entreprises des ICC ont été pionnières dans l'adoption des technologies numériques innovantes, de la photo numérique au streaming, en passant par la réalité virtuelle et les supports numériques comme les DVD et les Blu-Ray. De même, Internet n'aurait pu devenir ce qu'il est aujourd'hui sans les contenus culturels, qui ont grandement contribué à la croissance et à la généralisation du réseau.

Au lendemain de la crise sanitaire qui a succédé à de profondes mutations induites par le digital, l'ensemble de la chaîne de valeur des ICC a été considérablement bouleversée. La multiplication des offres culturelles et de loisirs (plateformes internationales...) est venue densifier encore un peu plus la concurrence dans le domaine, les usages des consommateurs ont également évolué pour se tourner de plus en plus vers le tout numérique et la digitalisation, surtout auprès des jeunes. Cette situation nécessite une aide à l'accompagnement des grandes mutations et l'accélération du virage numérique pour les entreprises des ICC (notamment les organismes artistiques et les festivals), sur le plan de la commercialisation et de la diffusion (offre virtuelle, plateformes transactionnelles, utilisation des données, etc.).

La Métropole et ses partenaires de l'écosystème numérique impulseront la mise en place d'actions de sensibilisation et d'accompagnement des entreprises des ICC dans leur transition numérique afin de répondre aux enjeux liés à l'évolution rapide du secteur et d'accélérer la conquête de nouveaux publics en ligne.

Avec l'appui de la Maison de l'Emploi, la Métropole du Grand Nancy encouragera un travail de réflexion sur la mise en place d'une offre de formation aux enjeux technologiques adaptée aux besoins des entreprises des ICC et la mise en place d'actions visant à développer l'activité des entreprises au moyen du numérique à l'image du programme « Digital TPE&PME ».



Villes & Métiers d'art 2018 - Vue générale Nancy - ©Jean-Claude Martinez



# STIMULER L'INNOVATION CULTURELLE ET CRÉATIVE

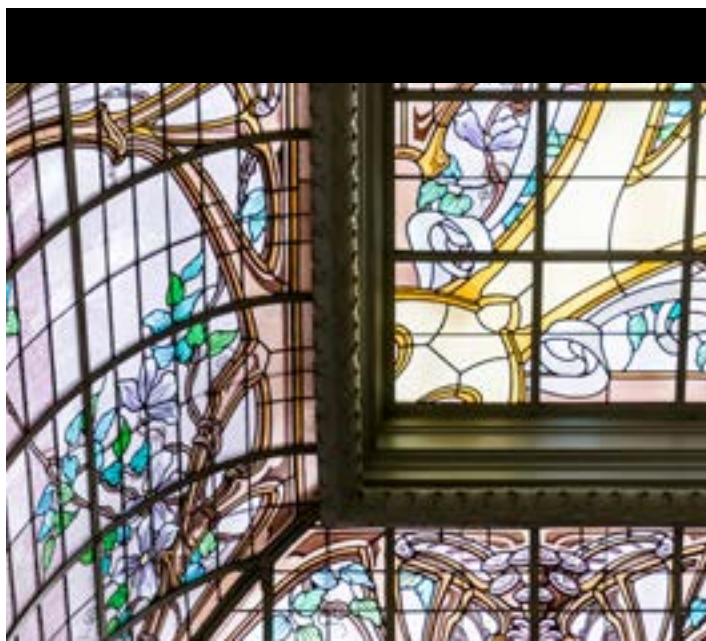
## IDENTIFIER ET ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS CULTURELS ET ARTISTIQUES INNOVANTS DE LA PHASE D'IDÉATION À L'INCUBATION

La Métropole du Grand Nancy, avec l'appui de l'Ensad, des acteurs de l'innovation (notamment Grand Nancy Innovation) et des acteurs de l'écosystème ICC, favorisera le travail de sourcing des porteurs de projets créatifs et culturels innovants et la prescription des dispositifs existants, particulièrement l'incubateur Fluxus mis en place par la DRAC Grand Est, afin de faire émerger des projets entrepreneuriaux innovants dans les domaines culturels et artistiques. Lancé en 2018, l'incubateur Fluxus est le premier dispositif d'incubation transversal et régional en France, alliant formation collective et coaching individuel.

L'action du Grand Nancy, en matière de détection des talents et de fléchage de ces porteurs de projets les plus prometteurs vers des programmes d'incubation, se traduira également par le soutien métropolitain à l'appel à projet franco-allemand « Oh my Goethe ». Cet appel à projet, initié par le Grand Nancy et le Goethe Institut en 2019, est destiné à renforcer la collaboration franco-allemande dans les domaines des ICC, en favorisant les transferts de compétences et la fertilisation croisée entre les acteurs de l'économie créative, culturelle et numérique, ainsi que leur rayonnement régional et européen.

En outre, la Métropole facilitera, en lien avec ses partenaires et plus particulièrement Grand Nancy Innovation, le recours à l'expérimentation en soutenant des projets d'innovation et d'expérimentation (laboratoire, prototypage...) favorisant la collaboration et l'émulation entre les différents sous-secteurs des industries culturelles et créatives, des domaines connexes (intelligence artificielle...) et le milieu de l'éducation supérieure/ recherche.

Verrière J. Gruber Crédit Lyonnais - ©Régine Datin





**PROPOSER UNE OFFRE DE SERVICES VISIBLE ET COHÉRENTE DÉDIÉE À L'INNOVATION ET À L'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS CRÉATIFS ET CULTURELS**

Le Fêru des Sciences  
©Bertrand Jamot

Le Grand Nancy compte plusieurs sites de type coworking ou lieux dédiés aux activités créatives et culturelles à l'image des anciennes Brasseries de Maxéville, de la Cité du Faire à Jarville, de l'Octroi, ou encore du Fêru des Sciences, établissement du Pôle muséal métropolitain qui a rouvert ses portes en 2022 dans un nouveau concept positionné sur le «faire», l'expérimentation et l'expérientiel dans les matériaux et les sciences physiques.

L'émergence de ces différents espaces et la densité de l'offre culturelle sur le territoire métropolitain impliquent de stimuler la coopération, les échanges et la mise en commun des ressources et compétences des différents sites au service des porteurs de projets ou entreprises. Cette démarche s'inscrit également dans une logique d'expérimentation et de sites démonstrateurs. La Métropole veillera à la cohérence d'ensemble des différents sites, quant à leur complémentarité et leur prescription auprès des acteurs de l'écosystème d'innovation et ICC, afin de générer un effet d'entraînement sur l'économie et la cohésion sociale par la rencontre des professionnels et du public.

De même, le Grand Nancy assurera l'intermédiation entre les entrepreneurs culturels et les moyens mis à disposition par ses communes membres dans le cadre de leur politique de soutien à la vie culturelle (lieux de diffusion, aide à l'investissement...).

**EMMENER LES ENTREPRISES DES ICC VERS LE TERRAIN DES INNOVATIONS DURABLES**

Corollaires de la responsabilité sociétale et environnementale (RSE), les «alternatives vertes» porteuses d'exemplarité en matière de RSE sont encouragées au niveau national afin de faire de la filière ICC nationale une référence en matière de responsabilité écologique.

Sont visés les projets et initiatives:

- mettant en avant l'écoconception dans les processus de création et l'économie circulaire dans les processus de production,
- favorisant la réhabilitation et le réemploi (du bâti), le recyclage, scénographie durable.

Si la filière des ICC fait aujourd'hui preuve d'un fort volontarisme dans le champ de l'écoresponsabilité, elle a besoin d'être accompagnée pour que les solutions durables soient expérimentées et structurées, afin de devenir la norme des activités culturelles.

La Métropole encouragera ainsi les projets concrets mettant en avant une approche s'inscrivant pleinement dans les démarches d'économie circulaire à tout niveau de la chaîne de valeur des ICC (création, production, diffusion, fin de vie).

# PROMOUVOIR, VALORISER ET METTRE EN RÉSEAU LES ENTREPRISES DES ICC

## VALORISER LES DÉMARCHES ET RÉUSSITES ENTREPRENEURIALES CRÉATIVES ET CULTURELLES

Pour stimuler l'entrepreneuriat culturel et infléchir des idées reçues sur l'absence de potentiel économique des porteurs de projets ou sur la performance économique des entreprises des ICC, la Métropole veillera à assurer la connaissance partagée des initiatives (talents, succès, atouts locaux...), à les promouvoir pour renforcer leur chance de réussite et leur pérennité, tout en concourant à l'attractivité du territoire.

Les réussites entrepreneuriales seront mises en avant et valorisées à l'occasion d'actions d'animation (petit-déjeuner, afterwork, séminaire, table ronde...) de l'écosystème entrepreneurial et d'innovation organisées par les partenaires et opérateurs de la Métropole.

## FAVORISER LES SYNERGIES ISSUES DES CROISEMENTS DES DISCIPLINES ET DES COMPÉTENCES

Afin de donner la pleine mesure du potentiel de sa filière des ICC, la Métropole devra faciliter la croissance des entreprises par des rencontres avec des entreprises d'autres filières, sources de collaborations pouvant générer des éléments différenciants et des avantages concurrentiels.

Avec l'appui de l'agence de développement économique, la Métropole impulsera des rencontres interfilières afin de faciliter la mise en réseau, le partage d'expériences et permettre une connaissance croisée des activités et compétences des entreprises participantes.

## PARTICIPER À LA MISE EN PLACE D'UN PÔLE CULTUREL ET CRÉATIF RÉGIONAL

Le plan France Relance et sa « stratégie d'accélération des ICC : innovation et culture face aux défis des transitions numérique et écologique » prévoit la création de pôles régionaux culturels et créatifs, mettant en réseau les entreprises des ICC, des pépites, des établissements publics culturels, des centres de recherche, des écoles et universités, situés sur un territoire pouvant s'étendre à un bassin d'emploi ou à une part significative de la région.

Les nombreux atouts et complémentarités existant dans le domaine des ICC entre les différentes agglomérations de la région Grand Est doivent permettre l'émergence d'une filière ICC forte à l'échelle régionale.

Ce pôle créatif visera également à favoriser les interactions et opportunités d'affaires avec les entreprises de la Grande Région et les connexions avec les agglomérations allemandes sensibles aux questions culturelles et créatives (Karlsruhe, Mannheim, etc).

La Métropole du Grand Nancy participera à la réflexion d'un tel projet en lien avec les autres territoires régionaux et acteurs clés comme l'association ACCRO.

# 2

## L'ARTISANAT D'ART



En 2017, l'accompagnement de l'artisanat, et plus particulièrement de l'artisanat d'art, a été inscrit au Pacte innovation Etat/Métropole au titre des actions structurantes associant la Métropole du Grand Nancy et le Sud 54, afin de conforter le potentiel touristique et d'emploi de ce secteur dans le Sud Meurthe-et-Moselle.

Ancrée au sein d'un écosystème lorrain affichant une forte densité d'acteurs clés des métiers d'art, la Métropole a souhaité participer à la structuration et au développement de ces filières, afin de fédérer les professionnels par métiers et de faire émerger des projets collaboratifs sur la base des besoins exprimés par les entreprises. Cette politique de structuration s'appuie sur les acteurs identifiés et reconnus à la fois par les professionnels des métiers d'art et par les acteurs institutionnels.

Quelques mois seulement après la transformation de son statut en Métropole, le Grand Nancy a ainsi impulsé une politique volontaire en faveur de la valorisation et de la promotion des métiers d'art tournée vers les nombreux territoires «métiers d'art» qui l'entourent. Cultivant les complémentarités et souhaitant jouer pleinement son rôle de catalyseur du développement des territoires ruraux et périurbains, la Métropole du Grand Nancy a initié la création d'un salon des métiers d'art, symbole de l'alliance des territoires métiers d'art.

La création de ce salon des métiers d'art métropolitain, porté par la SAPL DESTINATION NANCY, est venue nourrir cette ambition et enrichir l'action existante de la Métropole du Grand Nancy pour la promotion des métiers d'art à travers les Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA) et le partenariat avec l'association Ville et Métiers d'Art dont le Grand Nancy a été la première métropole adhérente.



En trois éditions, les plus grandes signatures et talents ont participé à cette manifestation, au premier rang desquelles Baccarat, Daum ou le siège de Liffol. Soutenu par la Région Grand Est et identifié comme action régionale structurante dans le Pacte Offensive Croissance Emploi conclu entre la Métropole et la Région Grand Est, ce salon a connu un réel succès qui s'est traduit par un niveau de visitorat élevé, avec plus de 20000 visiteurs en moyenne, profitant de l'effet d'entraînement émanant de son intégration au Salon Habitat Déco et Antiquaires.

Dans la continuité de cette première action phare destinée à soutenir les professionnels et densifier les collaborations interentreprises, la Métropole du Grand Nancy a souhaité se doter d'une feuille de route structurée visant à amplifier la dynamique et ancrer sa politique publique dans la durée.

La Métropole a ainsi ciblé, dans le cadre d'un plan d'actions à 5 ans, 3 grands enjeux stratégiques répondant aux besoins des professionnels :

- Faciliter l'accès au marché et la visibilité des artisans d'art,
- Accompagner l'évolution des métiers d'art,
- Favoriser le développement des entreprises et la transmission des savoirs.

# FACILITER L'ACCÈS AU MARCHÉ ET LA VISIBILITÉ DES ARTISANS D'ART



## **PARTICIPER À LA STRUCTURATION DE LA FILIÈRE EN FAVORISANT L'ÉMERGENCE D'UNE OFFRE DE SERVICES ET DE LIEUX RESSOURCES**

Afin d'améliorer la lisibilité des politiques publiques locales et nationales dédiées à la promotion et à la structuration de la filière, la Métropole du Grand Nancy, dans son rôle de facilitateur, articulera une offre de services partenariale à destination des professionnels afin qu'ils identifient plus facilement les dispositifs de soutien et les interlocuteurs clés.

Cette offre pourrait comprendre des informations à apporter en premier niveau d'information sur les besoins récurrents (soutien financier, recherche de lieux ou de foncier pour une implantation, une exposition, une boutique éphémère...) ainsi que de la visibilité sur les différents sites (Cité du Faire, Fêru des sciences, ...) susceptibles d'apporter une réponse opérationnelle (compétences, matériels...) à la réalisation de leur activité.

 Villes & Métiers d'art 2018  
©Jean-Claude Martinez

## **DÉVELOPPER LE SALON DES MÉTIERS D'ART MÉTROPOLITAIN**

Action emblématique de l'ambition métropolitaine en faveur des métiers d'art, le salon des métiers d'art du Grand Nancy se distingue des autres salons des métiers d'art existants par la présence de stands « territoires » qui valorisent les territoires métiers d'art régionaux. Cette manifestation a favorisé des collaborations inter-entreprises (Daum et Jean-No, Daum et Gérald Vatrin) et doit s'affirmer comme le symbole de l'alliance des territoires lorrains en faveur de la promotion des métiers d'art.



 Association Flam'off

## CONCLURE DES PARTENARIATS AVEC LES PRINCIPAUX COLLECTIFS DE PROFESSIONNELS DES MÉTIERS D'ART MÉTROPOLITAINS

De nombreuses manifestations dédiées aux métiers d'art se déroulent tout au long de l'année sur le territoire métropolitain et certaines d'entre elles sont devenues des rendez-vous incontournables bien identifiés par le grand public (Week-end et Quinzaine des créateurs à Villers-lès-Nancy, Marché de potiers et Marché des métiers d'art à la Pépinière, Gare à l'Art à Nancy...).

La Métropole souhaite ainsi travailler à la mise en place de partenariats avec les principaux collectifs d'artisans d'art métropolitains pour une valorisation globale de ces événements.



## FAVORISER LA COMMUNICATION MÉTROPOLITAINE EN FAVEUR DES MÉTIERS D'ART

Le manque de visibilité des professionnels des métiers d'art et de la programmation événementielle est une faiblesse reconnue. La Métropole du Grand Nancy travaillera en ce sens pour proposer une communication qualitative en lien avec l'Office de Tourisme Métropolitain et la Région Grand Est. Cette priorité métropolitaine est d'autant plus importante au lendemain de la crise sanitaire qui a considérablement impacté la commercialisation des objets d'art.

## METTRE EN TOURISME LES MÉTIERS D'ART

Une mise en tourisme de l'artisanat d'art est nécessaire pour renforcer l'image de ces activités ancrées dans le territoire, faire découvrir ces métiers auprès du grand public et favoriser la transmission et la pérennisation de ces savoir-faire.

Ce travail intégrera les synergies générées par le salon des métiers d'art ainsi que le plan d'action de l'Office de Tourisme Métropolitain en faveur des métiers d'art.

Dans ce cadre, l'Office de Tourisme Métropolitain se donne notamment pour objectif de candidater à la labellisation de l'espace boutique en tant que boutique Métiers d'Art selon les critères de la Mission Métiers d'art Grand Est. Un espace dédié aux métiers d'art est ainsi identifié au sein de l'accueil des publics Place Stanislas. Appelé « L'ArtyShop », il sera habillé aux couleurs du végétal et de l'Art nouveau et rendra hommage au talent de Jean Prouvé.

Dans cette perspective, un concours sur le thème « Votre Nancy » est mis en œuvre en partenariat avec la Mission Métiers d'art Grand Est, afin d'inviter des artisans d'art à proposer de nouveaux objets pour cette boutique dont les lauréats seront choisis par un jury de professionnels.

Le partenariat mis en place avec l'association « Artisans d'art du Grand Est », autour de la commercialisation de « box métiers d'art » réalisées par des artisans locaux avec le soutien de la région Grand Est, s'inscrit également pleinement dans cet esprit.

Par ailleurs, les boutiques du Muséum-Aquarium et du Jardin botanique Jean-Marie Pelt mettent également en avant des espaces dédiés aux artisans d'art locaux.

Enfin, le rapprochement des collectifs de professionnels des métiers d'art sera priorisé afin de favoriser la promotion et la commercialisation des créations d'art, à plus forte raison dans un contexte de relance.

L'Arty Shop, boutique de l'Office de Tourisme Métropolitain - ©Destination Nancy



## DÉVELOPPER LE PARTENARIAT AVEC VILLE ET MÉTIERS D'ART

La Métropole est adhérente du réseau Ville et Métiers d'Art (VMA) dont elle fut la première métropole labellisée. Le Grand Nancy doit poursuivre le développement de ce partenariat : relais d'informations des événements et initiatives des métiers d'art métropolitains sur les canaux de VMA, participation de la Métropole sur un stand VMA à l'occasion d'un grand événement, relais auprès des professionnels des métiers d'art métropolitains des ressources proposées par VMA (bourse de l'emploi, méthodologie, fab lab métiers d'art...).



# ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES MÉTIERS D'ART

## ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE ET LA MODERNISATION DE LA FILIÈRE



Les nouvelles technologies et le numérique impactent les professionnels des métiers d'art dans leur activités, à la fois dans la conception, la production, la commercialisation et la communication. Les métiers d'art sont des métiers traditionnels qui souffrent d'idées reçues sur leur incapacité à se réinventer et à créer des vocations. Le lien entre numérique et métiers d'art permettrait de travailler sur l'attractivité de ces métiers auprès de publics inédits. La Métropole et les acteurs de l'écosystème numérique sensibiliseront les professionnels aux enjeux du numérique.

 DeFrance Ferronnier Nancy - Villes & Métiers d'art  
2018 - ©Jean-Claude Martinez

## ENCOURAGER L'INNOVATION PAR LE DESIGN



L'innovation par le design permet aux entreprises de se différencier et de répondre aux besoins et attentes du client. La rencontre des acteurs du design et des professionnels des métiers d'art permettrait de susciter des projets créatifs issus de la pluridisciplinarité et de la complémentarité des compétences. La Métropole encouragera ces rapprochements.

 Daum Nancy - Villes & Métiers d'art 2018  
©Jean-Claude Martinez

# FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET LA TRANSMISSION DES SAVOIRS

## ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES ET FACILITER LA RELANCE DU SECTEUR

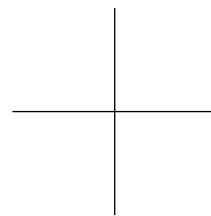
Les artisans d'art, dépendant de la relation directe avec le client, ont subi des reports et/ou annulations de commandes ainsi que l'annulation des nombreux salons, marchés ou expositions qui leur permettent de vendre. La crise sanitaire a aussi impacté aussi les nombreux organisateurs de petites manifestations qui, faute de moyens et par usure morale, ont décidé de cesser d'organiser ces rendez-vous pourtant ancrés depuis plusieurs années. La Métropole, en lien avec l'agence de développement économique, créera les conditions propices à la pérennisation et au développement des entreprises par un accompagnement à 360 (plan de financement, recrutement, commercialisation etc).

 De France Ferronnier Nancy - Villes & Métiers d'art  
2018 - ©Jean-Claude Martinez



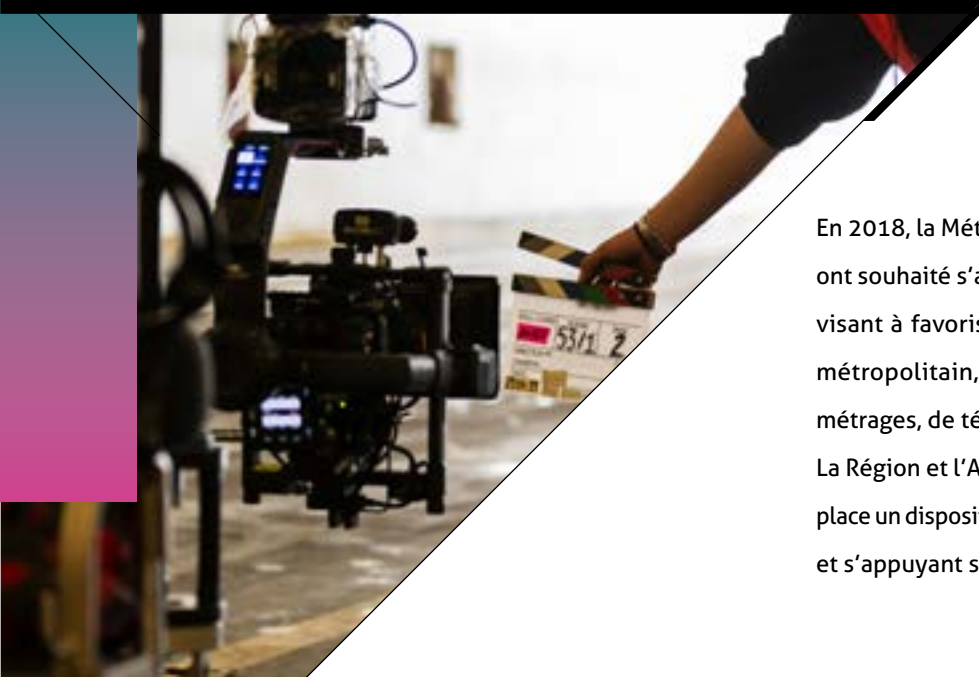
## AIDER À PRÉSERVER LES MÉTIERS D'ART RARES, À ANTICIPER LES BESOINS EN COMPÉTENCES ET LA DÉCOUVERTE DES TALENTS

Pour répondre aux évolutions des métiers d'art, les professionnels de cette filière doivent anticiper leurs besoins en compétences. Tous les secteurs économiques sont concernés mais les métiers d'art le sont peut-être davantage en raison de leur rareté, qui nécessite une attention particulière pour la pérennité du savoir-faire « made in France ». La Métropole et ses partenaires, notamment la Maison de l'Emploi du Grand Nancy, faciliteront cette anticipation par l'identification des métiers en tension.



# 3

## L'ACCUEIL DE TOURNAGES ET LE SOUTIEN À LA PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE



Adobe Stock

En 2018, la Métropole du Grand Nancy et la Ville de Nancy ont souhaité s'associer à l'initiative de la Région Grand Est visant à favoriser l'accueil de tournages sur le territoire métropolitain, qu'il s'agisse de longs métrages, courts métrages, de téléfilms ou de séries télévisuelles.

La Région et l'Agence Culturelle Grand Est ont ainsi mis en place un dispositif dénommé PLATO, associant les collectivités et s'appuyant sur le Bureau des images Grand Est.

Le Bureau des images Grand Est exerce les missions suivantes, en lien avec les collectivités partenaires :

- identification des décors de tournages, des talents et ressources locaux,
- facilitation des démarches administratives,
- et actions de promotion de la région comme territoire de tournage.

La mise en œuvre et le développement du réseau PLATO doivent favoriser des conditions d'ancrage et d'accueil optimales de la part des territoires partenaires susceptibles d'accueillir de nouveaux projets cinéma et audiovisuel.

La Métropole a souhaité s'associer à cette démarche car l'industrie de l'audiovisuel et du cinéma génère de multiples retombées pour les territoires : création d'emplois locaux pour les tournages accueillis, dépenses réalisées par les équipes présentes dans les hôtels et restaurants, ou encore construction d'installations ou location de lieux pour permettre leur réalisation.

En outre, le renforcement de la notoriété et de l'attractivité sont des retombées indirectes qui bénéficient fortement aux territoires concernés.

Le travail partenarial mené depuis 2018 continue de porter ses fruits. Les efforts menés pour favoriser l'accueil de tournages sur le territoire ont permis de voir le nombre de jours de tournages augmenter sur le Grand Nancy : celui-ci est passé de 6 en 2017, à 12 en 2018, 14 en 2019, 26 en 2020 à plus d'une centaine en 2021 avec des retombées estimées à plus d'1,5 M€ pour cette dernière année.



📷 Tournage de « De Gaulle, l'éclat et le secret » - ©Effervescence Productions

# POURSUIVRE LA DYNAMIQUE DE CROISSANCE DES ACTIVITÉS DE TOURNAGES SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

## RENFORCER LE PARTENARIAT RELATIF AU DISPOSITIF PLATO

Le Conseil de la Métropole a approuvé en date du 25 mars 2021 le renouvellement de la convention de partenariat avec la Région et l'Agence culturelle Grand Est, aux côtés de la Ville de Nancy, sur la période 2021-2023.

Dans ce cadre, la Métropole du Grand Nancy assure une participation financière annuelle au fonds de soutien régional d'aide à la production cinématographique.

La convention prévoit également de proposer des conditions générales d'accueil sur le domaine public pertinentes et attractives, avec une base de gratuité notamment pour les salles, la voirie ou les espaces verts relevant de la gestion des collectivités locales. Les services de la Métropole sont amenés par ailleurs à apporter un soutien logistique, comme la mise à disposition gracieuse de matériel (barrières, panneaux de signalisation) ou encore un accompagnement au tri des déchets (dotation d'écosacs et collectes spécifiques).

Enfin, un ensemble d'engagements réciproques est pris en matière de communication, pour promouvoir collectivement le territoire comme lieu de tournage potentiel intéressant et valoriser cette politique d'accueil de tournages au sein de la stratégie générale d'attractivité du territoire. Les actions de communication sont toutefois dépendantes des consignes des productions, afin de préserver autant que possible la confidentialité des projets jusqu'à leur diffusion ou sortie en salle.

 Tournage de « Merci de votre visite » - ©Ville de Nancy



## POUR SUIVRE LA DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE D'ACCUEIL DES TOURNAGES

Au fil des tournages accueillis, une démarche d'amélioration continue est mise en œuvre, en lien avec l'ensemble des services métropolitains et des communes concernées.

Des conventions bilatérales pourront être mises en place avec les productions pour valoriser l'ensemble des moyens logistiques et matériels mis à disposition au-delà de la subvention financière accordée dans le cadre du réseau PLATO par abondement du fonds de soutien de la Région Grand Est.

Un axe spécifique est identifié par ailleurs avec la Région et l'Agence culturelle Grand Est pour un programme d'action local en faveur d'une gestion écoresponsable des tournages.

Ainsi, la Métropole du Grand Nancy accompagne les équipes de production pour faciliter le tri des déchets sur les différents décors (mise à disposition de bacs de collecte sélective des déchets ménagers et assimilés, de carte d'accès aux déchetteries, des différents documents d'information...).

La Métropole et le Bureau des images Grand Est peuvent également mettre en lien les productions avec des structures locales, notamment pour les équipes décoration, tant pour l'approvisionnement que pour la récupération de mobilier, matières premières, accessoires, etc.

De même, une liste de prestataires locaux écoresponsables ou de solutions locales permettant de privilégier les circuits courts, l'achat responsable et l'économie de la fonctionnalité pourra être fournie.

Tournage de « De Gaulle, l'éclat et le secret » - ©Agence culturelle Grand Est



## AMÉLIORER LA COMMUNICATION AUTOUR DU DISPOSITIF D'ACCUEIL DE TOURNAGES AU SERVICE DU RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

En lien avec la mission Rayonnement, la communication régulière autour des tournages accueillis (participation des services métropolitains et des communes concernées, avant-premières, sorties en salles...) sera structurée pour renforcer la valorisation de cette activité.

# FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE ET LA DIFFUSION CINÉMATOGRAPHIQUE LOCALE

Afin de capitaliser sur les retombées générées par le dispositif PLATO, la Métropole du Grand Nancy, forte de ses nombreux atouts, doit s'attacher à structurer et développer une filière cinématographique ambitieuse sur son territoire.



Tournage de « Sage-Homme » - ©Karé Productions/Eddy Brière

## CONSOLIDER ET DÉVELOPPER L'ÉCOSYSTÈME MÉTROPOLITAIN DANS LE SECTEUR CINÉMATOGRAPHIQUE

Le Grand Nancy représente le 2<sup>ème</sup> vivier de techniciens audiovisuels du Grand Est et la démarche entreprise dans le cadre du dispositif PLATO a pour objectif de contribuer à générer de l'activité sur le territoire pour les professionnels locaux. Avec l'appui du Bureau des images Grand Est, il s'agit ainsi de faciliter la mise en relation des équipes de production avec les techniciens locaux et favoriser l'embauche locale par rapport aux compétences recherchées.

En lien avec les acteurs de la filière et les services culturels de la Ville de Nancy et des autres communes membres, la Métropole encouragera les initiatives et les rencontres visant à favoriser les collaborations et l'émergence d'opportunités avec les têtes de réseaux.

## FAIRE RAYONNER LE TERRITOIRE AUPRÈS DES ACTEURS NATIONAUX DE LA CRÉATION CINÉMATOGRAPHIQUE

La Métropole s'attachera à travailler l'image de son territoire en faveur de la création cinématographique pour en faire un territoire identifié par les auteurs, scénaristes, réalisateurs et producteurs de films au niveau national.

Son attractivité pour la production audiovisuelle et cinématographique passera également par l'expérience proposée aux équipes de production durant leur séjour sur le territoire du Grand Nancy.

Pour poursuivre la dynamique engagée, la Métropole du Grand Nancy participera aux actions de promotion pilotées par l'Agence culturelle Grand Est, à destination de producteurs / auteurs / réalisateurs de fiction TV.

Par ailleurs, la Métropole du Grand Nancy, dans le cadre de sa mission Rayonnement, accompagnera le Festival International du Film de Nancy, anciennement «Aye Aye film festival», qui promeut le cinéma d'ici et d'ailleurs, en version originale auprès du grand public.



« Nos patriotes » - Gabriel Le Bomin, 2017 / Alexandra Lamy et Marc Zinga - ©Ville de Nancy



## SOUTENIR LES CINÉMAS INDÉPENDANTS OU D'ART ET ESSAI

Parmi les 6 espaces de projection cinématographique de la Métropole (Caméo Commanderie, Caméo Saint Sébastien, Kinépolis et UGC Saint Jean à Nancy, UGC Ciné Cité à Ludres et Le Royal à Saint Max), 3 réalisent moins de 7 500 entrées hebdomadaires (Royal Saint Max) ou font l'objet d'un classement art et essai (Caméo Commanderie et Saint Sébastien).

Pour ces 3 exploitants indépendants de salle de cinéma, le Grand Nancy s'est engagé depuis 2003 à leur apporter une aide financière, pour soutenir leurs programmes d'actions annuels.

La crise sanitaire survenue en en 2020 a depuis particulièrement touché les exploitants de salles de cinéma. En octobre 2020, les cinémas indépendants locaux faisaient déjà état d'une baisse de fréquentation de l'ordre de -60% et d'un chiffre d'affaires en baisse de -50%. Les nouvelles mesures survenues à l'automne, avec d'abord l'instauration d'un couvre-feu un peu partout en France, puis le reconfinement de l'ensemble du territoire, ont encore aggravé leur situation économique. Si les habitués ont retrouvé depuis quelques mois le chemin des salles, le nombre d'entrées reste bien en deçà des chiffres 2019 et l'année 2021 est restée critique pour les exploitants de cinéma.

Dans la même lignée, l'année 2022 a connu une fréquentation très irrégulière avec des chiffres toujours bien en deçà de 2019, qui reste l'année de référence, à -30%. Début octobre, la profession tirait la sonnette d'alarme et selon le CNC, les salles de cinéma ont connu un mois de septembre noir avec 7,32 millions d'entrées, soit le plus bas depuis les années 1980 et le début des statistiques, à l'exception de 2020.

Dans les conditions actuelles, auxquelles vient s'ajouter l'augmentation substantielle des coûts énergétiques et de matériels, il est très difficile pour les exploitants d'établir des prévisionnels fiables et d'envisager un retour à la normale.

La situation inquiète nationalement, tant les grands circuits commerciaux que les indépendants, alors que le confinement a produit par ailleurs de nouvelles habitudes de consommation des films. La situation des salles de cinémas inquiète nationalement, tant les grands circuits commerciaux que les indépendants, alors que le confinement a produit par ailleurs de nouvelles habitudes de consommation des films.

Face à cette crise sans précédent et dans la continuité de l'ensemble des mesures prises pour soutenir le tissu économique local, la Métropole du Grand Nancy a reconduit ces aides pour les cinémas Caméo Commanderie, Caméo Saint-Sébastien et Royal Saint-Max.

Enfin, dans le cadre de la valorisation des tournages accueillis sur le territoire et notamment de l'organisation de projections en avant-première, la Métropole tient à profiter de ces temps privilégiés de soutien à la production cinématographique pour inviter le public dans ces lieux qui participent activement à la vie culturelle locale.



Tournage de la fiction « De Gaulle, l'éclat et le secret » - ©Ville de Nancy



La Cité du Faire, un espace dédié aux métiers d'art - ©La Cité du Faire



métropole  
**GrandNancy**